



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DANS LA 8^{ème} CIRCONSCRIPTION DU PAS-DE-CALAIS

Arras, le 4 janvier 2023

Par décret du 9 décembre 2022, les électeurs de la huitième circonscription législative du Pas-de-Calais sont convoqués le dimanche 22 janvier 2023 et, en cas de second tour, le dimanche 29 janvier 2023, en vue de procéder à l'élection du député de leur circonscription à l'Assemblée nationale.

La période de dépôt des candidatures en vue du premier tour s'est terminée ce vendredi 30 décembre, à 18h.

La liste des candidatures est disponible au sein de l'arrêté préfectoral en pièce jointe et sur le site internet de la préfecture :

<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-politiques-et-professionnelles/Elections-politiques/Elections-legislatives/Legislativ-partielle-dans-la-8eme-circonscription/Candidatures>

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



@prefetpasdecalais



@prefet62